

Visite la Petite Girafe : Centre FLORES le 19/04/2024

Nous sommes accompagnées au cours de cette visite par Julie MIRAGLIA qui a organisé l'ensemble de nos visites sur le secteur de Laval. Nous ferons dans un autre compte-rendu une présentation de Mme MIRAGLIA et de ses missions.

Nous rencontrons Mme Véronique LAMOTTE (coordinatrice de service) et Mme Caroline BOCAGE (directrice du centre et chef de programme).



De gauche à droite : Mme Miraglia, Katell, Mme Lamotte, Carole et Mme Bocage.

Après une visite des locaux, Mme Bocage et Mme Lamotte nous présente le service.



A notre retour, nous proposerons une présentation :

- De l'offre de service DI-TSA pour les enfants de 0 à 6 ans, proposé par le CISSS des Laurentides : depuis 3 ans, il est possible d'accueillir des enfants en cours de diagnostic (TSA provisoire) : souhait du gouvernement que les services intégrés soit plus axés sur les besoins que sur le diagnostic, l'idée étant d'être dans l'intervention le plus précocement possible (programme agir tôt) pour diminuer les facteurs de vulnérabilités avant l'école.
- Des services spécialisés d'adaptation et de réadaptation DI-TSA pour les 0/6ans (document qui est transmis aux familles).



Le service est constitué d'une équipe spécialisée (60 intervenants à ce jour) qui offre des services en interdisciplinarité :

- Des conseillers en enfance inadaptée
- Des éducateurs spécialisés
- Des psychoéducateurs
- Des ergothérapeutes
- Des orthophonistes
- Un physiothérapeute.



Le service n'a pas de psychologue : les évaluations sont réalisées en amont, et l'offre de service est basé sur l'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Il ne propose pas de démarche diagnostic.

Les interventions sont basées sur les données probantes, et les meilleures pratiques en DI-TSA. L'équipe interdisciplinaire est à l'affût des nouvelles connaissances pertinentes dans le domaine.

Les missions :

« Une offre de service responsable, ajustée au projet individuel de l'enfant, de ses forces, de ses répercussions dans le quotidien, planifiée en collaboration avec les parents et les milieux de vie de l'enfant. »

- Mission générale :

Les services spécialisés de réadaptation et d'adaptation ont comme objectif le développement et la participation sociale de l'enfant. Il vise l'apprentissage d'habiletés fonctionnelles, et si besoin la réduction des comportements problématiques. Les services visent aussi à outiller et à soutenir les parents et les partenaires dans la compréhension des besoins particuliers de l'enfant et les stratégies éducatives à mettre en avant dans leur quotidien.

L'équipe spécialisée offre différents services, selon l'âge de l'enfant, ses besoins, les répercussions de ses difficultés dans son quotidien, ses forces d'apprentissage et ses attentes, et les besoins priorisés par la famille.

Les services sont volontaires et offerts en « épisodes de service », ils sont déterminés dans le temps et les objectifs sont priorisés.



- Formation et soutien aux parents :

Basées sur les meilleures pratiques en intervention précoce et sur les effets de l'implication parentale, les activités suivantes sont proposées :

- Accompagnement, enseignement et coaching individuel avec l'intervenant pivot en fonction du plan d'intervention de l'enfant et des priorités des parents (dans l'ensemble des services d'intervention auprès de l'enfant)
- Formation et coaching sur la gestion des comportements
- Capsules de formation sur la sélectivité alimentaire et les besoins sensoriels
- Capsules de formation sur la communication
- Groupe de parents avec le programme « au-delà du TSA, des compétences parentales à ma portée »

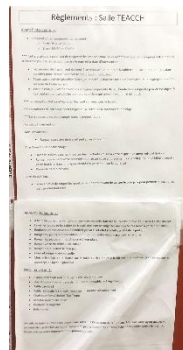
« L'implication parentale est requise et avant tout essentielle !! » : le service peut faire le choix d'arrêter un accompagnement si la famille n'est pas pro-active dans les différentes

démarches d'accompagnement. Les objectifs viennent toujours des parents, en lien avec le « concept d'auto-détermination ».

- Service d'intervention de groupe :

Sessions enfants : groupe de préparation à la maternelle, groupe de « pensées sociales », groupe de développement des compétences socio-communicatives.

Sessions parents-enfants : développement des précurseurs à la communication, développement de la motricité fine.



- Service d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille :

- Interventions individualisées auprès de l'enfant, combinées à du coaching aux parents et aux partenaires dans les milieux de vie de l'enfant, au domicile, à la garderie ou à l'école
- Un service d'intervention comportementale intensive (ICI) est également possible :
 - Pour les enfants ayant un profil clinique nécessitant une intensité de service de 16h par semaine, dont 2 heures avec les parents
 - Pour les enfants ayant un TSA âgés de moins de 5 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours
 - La modalité d'ICI est révisée au 3 mois pour une durée maximale d'un an.



La démarche d'accompagnement :

- 1^{ère} rencontre :
Présentation du service et évaluation : évaluer si les besoins de l'enfant et de sa famille correspondent aux missions du service. La coordinatrice valide avec le parent les besoins dans les différents domaines de développement « on passe la gratte » = on fait le tour de l'ensemble des besoins, et c'est le parent qui décide ce qui est prioritaire.
- 2^{ème} rencontre : l'analyse des besoins est approfondie avec des grilles d'évaluation, par exemple si des besoins au niveau du sommeil émergent, la famille complète une grille d'évaluation de manière à être plus précis sur les besoins et les actions requises.
- Formation obligatoire pour les parents en fonction des besoins prioritaires : communication, sélectivité alimentaire (utilisation de l'approche SOS). Ces formations sont données par les professionnels du service qui travailleront par la suite avec l'enfant et sa famille. Ces formations se font en présentiel afin de favoriser l'adhésion de la famille.
En plus, de ces formations, la famille peut bénéficier d'un programme d'entraînement à la parentalité : « au-delà du TSA, des compétences parentales à ma portée » proposé deux fois par an. Depuis peu, cette formation est proposée par un autre service du CISSS, ce que regrette la directrice du centre car elle estime que ce programme psycho-social constituait une porte d'entrée essentielle dans le travail avec les familles.

Ces différentes rencontres permettent d'établir le calendrier d'actions et le portrait de l'enfant (document transmis qui seront joints plus tard). Ces écrits sont co-rédigés avec la famille « **on ne le fait pas à leur place** ».

L'équipe se met également en lien avec l'école : c'est le rôle de « l'intervenante pivot » pour recueillir les observations et les besoins de cette dernière.

C'est le parent qui fait le lien avec les différents services : le responsable s'assure de la transmission des documents, mais ils ne font jamais à la place du parent, sauf en cas de vulnérabilité au niveau familial.

Dans le lien avec l'école, le service « coach » le parent pour que ce soit eux qui présentent le « portrait de l'enfant » à partir du document co-rédigé avec la famille. La directrice est très vigilante sur ce point et veille à ce que l'intervenante pivot s'estompe progressivement pour que la famille s'approprie les outils, mais soit également pro-active dans la démarche d'accompagnement de leur enfant.

A l'entrée à l'école à 5 ans, un lien peut être fait avec un agent de transition scolaire (mission de Mme Miraglia que nous développerons dans un autre document) si l'équipe constate une appréhension de la famille par rapport à cette étape de transition.

